

2 Politique

Rencontre ministre de l'Intérieur/Partis politiques

Les réformes électorales à l'ordre du jour



Le ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha lors de la rencontre...



... avec les partis politiques...

SM

Libreville/Gabon

Hier, à l'immeuble du "Delta Postal", siège du ministère de l'Intérieur, les deux parties ont devisé sur les recommandations du Dialogue politique ayant trait aux élections.

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement local, Lambert-Noël Matha, a rencontré, hier, à son cabinet, les représentants des partis politiques. À l'ordre du jour : une prise de contact (d'autant qu'il s'agit de la première rencontre du genre depuis la tenue du Dialogue politique), puis un échange sur les recommandations des assises d'Angondjé notamment sur les Actes liés aux élections dans notre pays. Entre autres points ayant focalisé l'attention, le Centre gabonais des élections (CGE), la liste électorale et la carte d'électeur.

L'exercice a donc consisté, pour le ministre, à expliquer aux représentants des formations politiques, aussi bien de la majorité que de l'opposition, les nouvelles dispositions et le nouveau dispositif contenus dans la mouture finale de la Loi fondamentale ga-



... de l'opposition comme de la majorité.

bonaise, publiés au Journal officiel.

Pour ce qui est du CGE, le membre du gouvernement a confirmé le rôle que devra dorénavant jouer cet organe. À savoir l'organisation entière des scrutins dans notre pays.

D'où son invite aux acteurs politiques, en attendant une note formelle, à se retrouver très prochainement pour la mise en place d'une commission ad hoc devant étudier les candidatures des postulants au poste de président dudit

organe. En attendant la mise en place du bureau complet qui, à priori, devrait être composé des membres de la majorité, de l'opposition, ainsi que ceux des ministères techniques. Une composition qui a suscité des débats entre le mi-

nistre de l'Intérieur et ses interlocuteurs. Particulièrement ceux ayant pris part au Dialogue d'Angondjé, qui dénoncent la présence des agents des ministères techniques dans le bureau du CGE.

S'agissant de la liste électo-

rale, Lambert-Noël Matha a assuré les partis de ce que les dispositions transitoires ont été prises par le gouvernement sur cette question. D'autant plus que, selon lui, Le Gabon dispose d'une liste électorale permanente. Donc, « cette opération ne devrait pas nécessiter de grandes modifications, juste un jeu de chaises musicales », a assuré le ministre. Cependant, plusieurs questions restent entières, selon le président du Parti socialiste gabonais (PSG), Mousavou King. Entre autres, celles liées à la qualité et la fiabilité de l'actuelle liste électorale biométrique. Quant à la carte d'électeur, celle-ci devient également une pièce centrale. En ce sens qu'elle seule suffit pour autoriser et valider le vote de son détenteur. Contrairement aux scrutins antérieurs où il aurait fallu, à côté de ça, une pièce d'identité.

Ceci dit, pour ce qui est du respect des délais annoncés par la Cour constitutionnelle, le gouvernement devrait pouvoir jouer sa partition, si l'on en croit le ministre de l'Intérieur qui a clairement soutenu que l'élection législative 2018 devrait pouvoir se tenir au mois d'avril prochain. Même si, précise-t-il, « le gouvernement n'a jamais annoncé de date, pour la tenue de ces élections ». Non sans souligner qu'il reviendra désormais au Centre gabonais des élections (CGE) la prérogative de fixer les dates des prochaines échéances électorales dans le pays.

Notons par ailleurs, qu'au regard de toutes "les zones d'ombre" relevées par certains leaders de parti, ces derniers ont demandé à avoir une prochaine rencontre, en attendant de s'imprégner de cette mouture finale qui n'a été mise à leur disposition qu'hier, à l'entame de cette réunion. Reste que sur cette sollicitation, aucune réponse ne leur a été clairement donnée.

Petit Angle

Vers un nouveau report du scrutin ?

Chrstian KOUIGA

Libreville/Gabon

POUR sa première rencontre du genre avec les acteurs politiques du pays, tous bords confondus, s'il fallait faire le paon, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement local, Lambert-Noël Matha, pouvait se le permettre. Pour avoir pu réunir, hier, dans les locaux de son ministère à Angondjé, les membres de tous les groupements politiques dans notre pays. Étaient présents : Louis-Gaston Mayila, Zacharie Myboto, Mussavu- King, Mbou Yem-

bit, Pr Kombila Koumba, Jean-Boniface Assélé, Richard Moulomba Mombo, Michel Menga M'Essone, Bruno Ben Moubamba, Moukagni-Iwangou, David Mbadinga, Bonaventure Nzigou Mamfoumbi, Joël Nzenougouma Ngoueneni, etc.

Mais cette rencontre a eu le mérite de mettre sur orbite nombre des préoccupations et d'inquiétudes portant à la fois sur la problématique liée aux délais impartis – les Législatives devant se dérouler au plus tard fin avril 2018 selon la Cour constitutionnelle – et sur les commodités indispensables et indissociables à l'organisation d'un scrutin.

Or, à ce sujet, le constat fait par plusieurs acteurs politiques est que le chantier y re-

latif semble titanesque. Ils considèrent que la tenue, en aval, d'une élection est logiquement précédée, en amont, par la mise en place de tous les leviers y afférents.

A ce niveau, le Code électoral dispose, en effet, que l'affichage de la liste électorale doit se faire 45 jours avant le scrutin. Pour donner le temps matériel à la révision et aux éventuelles réclamations. Avant l'affichage de la liste électorale définitive. Sans éluder les autres opérations ayant un lien avec l'impression des cartes d'électeurs et leur distribution à travers le pays.

Au point que, eu égard à ce qui précède, beaucoup en sont à se demander quelle prouesse réalisera le ministre Matha, quoique baroudeur en la matière, pour

parvenir à respecter les délais constitutionnels.

Sauf à accepter, craignant d'aucuns, l'organisation à la hussarde d'une élection que tous souhaitent pourtant "crédible, transparente et démocratique". D'où l'idée que se font désormais beaucoup d'entre eux que l'on s'acheminerait inexorablement vers un nouveau report. Lequel, selon eux, ferait malgré tout l'affaire de tout le monde. Et c'est peut-être le sens profond de cette rencontre.

Est-il nécessaire de le rappeler : une élection mal organisée est une "porte ouverte à d'éventuelles contestations et violences post électorales" dont notre pays n'a que trop souffert.